



## Procès-verbal No 4 – Séance ordinaire du Conseil Communal

Mercredi 22 février 2012 à 20h15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux conseillers communaux :

- 1) Appel
- 2a) Assermentation
- 2b) Approbation du dernier procès-verbal
- 3) Communications du Bureau
- 4) Communications de la Municipalité
- 5) Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 158'000.00 pour financer l'achat d'un porte outils Multicar Tremo (préavis no 10)  
Rapport de la Commission de Gestion - discussions - votation
- 6) Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 50'000.00 pour financer la rénovation d'un appartement de deux pièces au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble communal sis à la route de la Bellangère 4 (préavis no '11)  
Rapport de la Commission de Gestion - discussions - votation
- 7) Propositions individuelles et divers



Intervenants	Points
P. Möhl	Ouvre la séance à 20h15
N. Gremlich	<b>1) Appel</b> - présents : 38 - excusés : M. B. Pasquier M. M. Verzelloni M. G. Belhumeur M. J.-M. Hauser - non-excusés : M. P. Dillenbourg M. O. Morand
P. Möhl	<b>2a) Assermentation</b> Suite à la démission du conseiller M. John Clare, Mme Isabelle Schweizer est assermentée. Le nombre de conseillers présents passe à : 39
P. Möhl	Une minute de silence est observée suite au décès le 6 février de Mme Sandra Délitroz.
P. Möhl	<b>2b) Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2011</b> Aucune correction ou modification n'est demandée. Le P.V. est donc accepté à l'unanimité.
P. Möhl	<b>3) Communications du bureau</b> Distribue des bulletins à chaque conseiller afin de mettre à jour les coordonnées bancaires de chacun et procéder aux paiements des vacances du 2 <sup>ème</sup> semestre 2011 par E-banking. Lance un appel aux conseillers disponibles le jour des votations et élections du 11 mars 2012 afin de venir renforcer les membres du bureau en cas de besoin. Quatre personnes se proposent spontanément : Florence Limat, Robert Watts, Isabelle Schweizer et Scott Adams.
M.-O. Lequint	<b>4) Communications de la Municipalité</b> Donne des informations sur les suites du dossier des éoliennes. Après présentation en séance du dossier, il en ressort que pour des raisons d'interférences, Météo Suisse n'autorise pas pour l'instant l'exploitation de ces éoliennes. Il y aurait éventuellement d'autres solutions telles que des éoliennes furtives. Pour l'instant, c'est le statu quo.
A. Blumenstein	Donne des informations sur le début des travaux à la Route de Trélex et Route de la Scie. Une séance est prévue avec tous les intervenants le 05 mars 2012. Les personnes directement concernées par les mesures d'expropriation seront convoquées par la Municipalité et un courrier sera envoyé aux personnes riveraines. Le reste de la population sera informée par l'intermédiaire de l'Echo des Copons.



	<p>Demande la nomination d'une Commission pour l'étude du projet de la réorganisation de la protection civile. Cette Commission pourrait également travailler par la suite sur le dossier de la mise en vigueur de la loi sur le service de défense incendie et de secours.</p>
R. Zahno	<p>Suite à l'interpellation Lequint du 28 octobre 2011, un groupe de travail a été créé. Etant donné la complexité du dossier, cela va demander un peu de temps pour trouver les bonnes formules et faire certains contrôles avec l'Etat en vue de la modification du règlement de construction.</p>
R. Jaunin	<p>Dans le cadre d'un stage basé sur l'échange d'un apprenti bûcheron du Groupement Forestier « La Colline » avec un autre jeune apprenti du canton, recherche une chambre à louer ou à prêter pour accueillir ce jeune pendant 4 mois (du 05 mars au 29 juin). Ce jeune dispose de peu de moyens pour se nourrir et se loger (environ CHF 600.-). Attend des contacts.</p>
Ph. Zuberbühler	<p>Informe que le préavis concernant le CAD est encore en cours de demandes d'informations et d'entretiens, et qu'il sera vraisemblablement à l'ordre du jour du conseil du 9 mai, Idem pour le préavis de Leydefeur dont les tractations sont en cours.</p>
P. Möhl	<p>Les conseillers intéressés à faire partie des 3 membres de la future Commission de l'ORCP (réorganisation de la protection civile) peuvent s'annoncer auprès du bureau en fin de séance. Le bureau désignera des membres pour compléter la liste s'il manque des volontaires.</p>
	<p><b>5) Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 158'000.00 pour financer l'achat d'un porte-outils Multicar Tremo (préavis no 10)</b></p>
A. Blumenstein	<p>Le véhicule communal a de gros problèmes hydrauliques et arrive en fin de course. Afin de garantir la bonne tenue des routes en cas d'enneigement et permettre les divers travaux inhérents à l'entretien général du village, des réparations strictement nécessaires mais urgentes ont été effectuées.</p> <p>Recommande l'achat par la commune d'un nouveau véhicule pour le travail de la voirie.</p>
N. Vez-Raymond	<p>Lit le rapport favorable de la Commission de Gestion.</p>
P. Möhl	<p>Il n'y a pas de prise de parole et on passe au vote.</p> <p>Oui : 36                  Non : 0                  Abstention : 2</p>
	<p><b>6) Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 50'000.00 pour financer la rénovation d'un appartement de deux pièces au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble communal sis à la route de la Bellangère 4 (préavis no 11)</b></p>
R. Zahno	<p>La locataire de l'appartement ayant donné son congé et au vu de l'état de vétusté de celui-ci, il est important de le rénover avant de le remettre en location.</p>



C. Nardone	Lit le rapport favorable de la Commission de Gestion.
P. Möhl	Relève que dans le rapport de la Commission de Gestion, l'accent a été mis sur la rénovation nécessaire de la salle-de-bain et dont le préavis Municipal ne fait pas mention.
R. Zahno	Initialement, la salle-de-bain paraissait encore utilisable, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas. Il y avait également une volonté de limiter les frais.
P. Möhl	Prend note que la salle-de-bain fait donc aussi partie des travaux de rénovation prévus.
N. Vez-Raymond	Demande la confirmation, que ces travaux supplémentaires soient inclus dans le budget initialement prévu.
R. Zahno	Le terme utilisé dans le rapport de la CoGes, «largement prévu dans le budget», fait un peu souçi. Sur le préavis Municipal, il est mentionné sous « réserves : ... divers branchements électriques... ». En effet, l'électricien avait conseillé dans un premier temps de ne pas refaire la partie électrique, mais étant donné que la salle-de-bain sera rénovée, il est préférable de tout faire en même temps. De ce fait, il y a un supplément pour l'électricité de CHF 4'300,-. On arriverait à CHF 67'000.-, en total.
Ph. Zuberbühler	Précise qu'il a été décidé de remplacer la baignoire par une douche qui coûte moins chère. Les frais électriques seront pris dans les budgets de fonctionnement. Il y a effectivement un risque de dépassement, mais les travaux seront faits au mieux.
N. Vez-Raymond	Se demande si des robinets en or vont être posés à la salle-de-bain, au vu du dépassement de CHF 4'000.-/CHF 5'000.- du budget ?
Ph. Zuberbühler	Il est vrai que le budget est un peu juste mais tout sera fait pour respecter ces montants sans négliger les travaux.
L. Schweizer	Demande si ces dépassements auront une incidence sur le loyer ?
Ph. Zuberbühler	Non, il n'y aura pas d'incidence. Le loyer a déjà été discuté et prévu avec la personne qui va louer l'appartement. On reste à l'augmentation de CHF 300.-.
P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 37                  Non : 0                  Abstention : 1
	<b>7) Propositions individuelles et divers</b>
A.-Cl. Prélaz Girod	Apportera Le Livre d'Or pour Marie-Thérèse lors du prochain conseil pour que les conseillers qui le souhaitent puissent y noter quelque chose.
N. Vez-Raymond	A constaté que les pages concernant la législature 2011-2016 du site internet de la commune ne sont pas à jour.
P. Möhl	Une vérification va être faite.



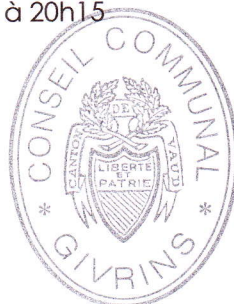
K. Cuttat	Mentionne les propos d'A.-L. Bally figurants sur le dernier PV approuvé ce soir. concernant le recaptage des sources. Demande si les zones de protection subsisteront ? Si les 3 forages horizontaux sont inutiles ? et si les eaux sont de qualité et qui les a approuvés ?
A.-L. Bally	En ce qui concerne les zones de protection, une séance est prévue début mars avec les 3 géologues et l'ingénieur en charges du dossier afin de faire le point en référence aux demandes cantonales. Il resterait une zone de protection S1 qui se situe uniquement sur la zone où se trouve le captage. Une zone de protection S3 resterait en-dessus des maisons dans la forêt. Actuellement, deux forages sur trois donnent de l'eau. Cette eau a été contrôlée par des instances chargées des analyses cantonales. La qualité de l'eau en forage vertical est supérieure mais l'eau du forage horizontal est également propre à la consommation.
A.-Cl. Prélaz Girod	Se demande s'il y a quelque chose de particulier au niveau du taux de calcaire de la « nouvelle eau »?
A.-L. Bally	S'il y a beaucoup de calcaire dans l'eau que l'on consomme actuellement, c'est qu'elle provient des pompages de la SAPAN. Comme cette eau est de qualité différente de celle de notre source, un détachement du calcaire des canalisations se fait quand elle passe dans les tuyaux. Par la suite, l'eau sera de nouveau plus pure.
R. Guilloud	Demande à avoir des informations sur les championnats du monde de course d'orientation qui vont se dérouler à La Givrine.
M.-O. Lequint	Ces joutes auront lieu le 17 juillet 2012 sur le site de La Givrine. Le matin est réservé aux concurrents professionnels et l'après-midi sera ouvert à tout un chacun.
R. Guilloud	Demande si la Commune participera.
M.-O. Lequint	Non. La Commune met à disposition le terrain pour cette journée.
G. Pradervand	Informe de la projection publique des représentations des anciennes revues aura lieu le samedi 25 février.
H. Lequint	Revient sur l'achat du nouveau véhicule communal et se demande si le contrat proposé est définitif ou s'il peut encore être discuté ? Un rabais de 12,5% et une reprise de CHF 13'000.- pour un véhicule sur lequel CHF 18'000.- viennent d'être dépensés pour des frais, semblent un peu juste et prie la Municipalité de négocier un peu mieux.
Ph. Zuberbühler	Précise que le rabais obtenu, est un rabais exceptionnel.
S. Adams	Demande des précisions sur l'arrêt de l'activité de la garderie « L'Ourson Câlin » et les raisons de la résiliation du bail.



- Ph. Zuberbühler Mme M. Bovet a donné son congé pour l'appartement où se trouvait la garderie pour des raisons privées. Toutefois elle aurait voulu garder le bail concernant la salle des sociétés pour servir le repas de midi aux enfants mais étant donné que la commune manque déjà cruellement de salles, cela ne lui a pas été accordé.
- S. Adams Estime que la situation actuelle des places d'accueil à Givrins est vraiment inquiétante et que beaucoup de personnes se retrouvent aujourd'hui sans solution d'accueil pour la journée. Est-ce que la Commune peut proposer quelque chose pour ces parents ?
- E. Meier Le sujet de l'accueil des enfants durant la journée est un sujet difficile. Mme M. Bovet a décidé d'arrêter l'UAPE (unité d'accueil pour écoliers), mais une UAPE crèche et nurserie est actuellement en projet à Trélex avec l'espoir de l'ouvrir pour la rentrée 2014. Il y a effectivement beaucoup de demandes et peu de possibilités à cause des nouvelles lois. Lance un appel à la recherche de mamans de jour à Givrins.
- P. Möhl Prie les conseillers de diffuser cet appel au sein du village et que les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Mme Meier.
- F.-H. Bovet Souhaite apporter quelques précisions en sa qualité de Président de l'Association « L'Ourson Câlin ». Effectivement, Mme M. Bovet a décidé d'arrêter son activité pour des raisons personnelles. Elle a de ce fait donné son congé pour l'appartement mais souhaitait toutefois garder la salle des sociétés. La Municipalité a envoyé une lettre qui rompait ce contrat sans possibilité de discussion. Le seul regret concerne le manque de dialogue.
- S. Adams Demande des nouvelles de l'appareil « Selecta » situé à la gare?
- Ph. Zuberbühler Le dossier est en cours. Un courrier a été envoyé au directeur au nom des 5 communes et une réponse est attendue.
- F. Di Pierro Demande à M. Zahno des précisions concernant la modification du règlement des constructions.
- R. Zahno Le but est de protéger la partie historique du village.
- P. Monney Lance un appel aux dons pour soutenir le Livret de Fête du Giron des Chanteurs.
- H. Lequint Remercie la Municipalité de la réponse donnée à son interpellation qui va dans le sens de ce qui avait été demandé.
- Il n'y a plus de prise de parole. La séance est levée à 21h20.

Prochaine séance : mercredi le 09.05.2012 à 20h15

La Présidente  
P. Möhl



La secrétaire  
N. Gremlich